

Réf: Dossier 423716

Avis de constitution

SOCIETE « COLONEL TRANSPORT »

Siège OUME QUARTIER KOUAME N'GUESSAN, LOT
351 LOT 42, Lot 351, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2025 , et enregistrés le 07/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLONEL TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social OUME QUARTIER KOUAME N'GUESSAN, LOT
351 LOT 42, Lot 351, Ilot 42

Dirigeant(s) M TRAORE HAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-OUM-01-2025-B13-00007
au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du 09/07/2025

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

